

spirer une passion tendre, constante, sans distraction comme sans nuage : jamais une admiration plus profonde ne s'unit à une tendresse plus vraie. Ces sentiments se montraient dans les regards, dans les manières, dans les discours de Mme de Buffon, et remplissaient son cœur et sa vie. Chaque nouvel ouvrage de son mari, chaque nouvelle palme ajoutée à sa gloire, était pour elle une source de jouissances d'autant plus douces qu'elles étaient sans retour sur elle-même, sans aucun mélange de l'orgueil que pouvait lui inspirer l'honneur de partager la considération et le nom de M. de Buffon ; heureuse du seul plaisir d'aimer et d'admirer celui qu'elle aimait, son âme était fermée à toute vanité personnelle comme à tout sentiment étranger. »

« Mme de Buffon, a dit de son côté M. Humbert-Basile, secrétaire du naturaliste, fut, par les rares vertus qui la distinguaient, l'honneur de son sexe, comme M. de Buffon fut la gloire du sien. Elle était régulièrement belle, sa taille bien prise. Elle avait un esprit cultivé et une grande distinction répandue sur toute sa personne : la grâce de sa parole se reflétait sur ses actions. Douce et indulgente, il n'y avait dans son caractère aucune inégalité. Sans cesse occupée des autres, oublieuse d'elle-même, d'une nature sympathique par sa grande douceur, elle inspira de l'attachement à tous ceux qui l'approchèrent. Charitable envers les malheureux, généreuse et secourable pour toutes les infortunes, elle ne laissa pas échapper une occasion de faire le bien. »

BUFFON (Georges-Louis-Marie LECLERC, comte de), fils unique du célèbre naturaliste, né à Montbard en 1764, mort sur l'échafaud en 1793. Vicq-d'Azyr, prononçant l'éloge de Buffon devant l'Académie française, a dit : « Il en est de ceux qui succèdent aux grands hommes, comme de ceux qui en descendent. On voudrait qu'héritiers de leurs privilèges, ils le fussent aussi de leurs talents, et on les rend, pour ainsi dire, responsables de ces pertes que la nature est toujours si lente à réparer. » En effet, la gloire de Buffon a nué à son fils, comme celle de Jean Racine à Louis Racine. Cependant, ce qu'on sait du fils de Buffon montre un homme de cœur et d'intelligence, digne du grand nom qu'il portait. Buffon, qui destinait son fils à lui succéder dans sa place d'intendant du Jardin du Roi, et qui lui avait même assuré sa survivance, lui fit donner une éducation soignée. *Buffonet*, ainsi qu'on l'appelait dans l'intimité de la famille, répondait à la tendresse vigilante dont l'entourait son père par une affection exaltée. Plus tard, en 1785, à la suite d'une douloureuse maladie qui avait mis les jours de son père en danger, il le conduisit au pied de la grande tour du château, et lui fit voir une colonne qu'il avait fait élever en secret. On lisait sur le socle : *Excelsa turri humilis columna, parenti suo filius Buffon*. Buffon pleura : « Mon fils, lui dit-il, cela vous fera honneur. » Le fils de Buffon avait beaucoup voyagé. Il avait commencé par aller en Suisse avec son précepteur, on s'était arrêté à Ferney. Voltaire avait fait asseoir le jeune homme dans son vaste fauteuil, et s'était tenu devant lui, debout et découvert, afin de mieux témoigner, disait-il, quelle estime il professait pour son nom. En 1781, le jeune comte de Buffon voyagea en Hollande, en Allemagne et en Hongrie. Son père l'avait confié au chevalier de la Mark, de l'Académie des sciences, chargé en même temps par lui d'une mission scientifique. Enfin, en 1782 — il n'avait encore que dix-huit ans — il alla en Russie porter à l'impératrice Catherine le buste de son père, commandé par cette princesse à l'effigie de Buffon : « Monsieur le comte de Buffon, je m'empresse de vous annoncer par un courrier l'arrivée de votre fils à Pétersbourg. Je le recevrai comme l'enfant d'un homme célèbre, c'est-à-dire sans cérémonie : il le soupe ce soir tête à tête avec moi. » Le jeune comte de Buffon, malgré sa jeunesse, se conduisit à la cour de Russie avec autant de tact que de bon goût. « Vous pouvez dire à M. de Buffon, écrivait Catherine II, que je ne trouve rien à reprendre à son fils. » Toutefois, il encourut la remontrance paternelle pour avoir dit que Buffon ne voulait plus écrire. A Berlin, le grand Frédéric eut avec le fils du grand naturaliste la conversation suivante : « Je connais beaucoup votre père de réputation ; c'est l'homme qui a le mieux mérité la grande célébrité qu'il s'est si justement acquise. — Sire, rien ne le flattera davantage que d'apprendre l'opinion que Votre Majesté a de lui. — Oui, quand vous lui écrierez, faites-lui tous mes compliments ; mais dites-lui aussi que, cependant, je ne suis pas totalement de son avis sur tous ses systèmes. — Sire, il ne fait que les offrir. » De retour de son lointain voyage, le jeune comte de Buffon, qui était déjà lieutenant aux gardes françaises, se maria, et entra, en 1786, avec le grade de capitaine, dans le régiment de Chartres. Nommé capitaine au régiment de Septimanie le 22 juillet 1787, il devint, le 3 avril 1788, major en second du régiment d'Angoumois. En 1789, il embrassa avec ardeur les idées nouvelles ; aussi, lorsque, le 18 août de la même année, il traversa Bordeaux, la commune lui fit délivrer des lettres de bourgeoisie. Une lettre qu'il adressa au président de l'Assemblée nationale le 13 janvier 1790, lors du décret qui abolit les titres et les signes de noblesse, montre combien il était

attaché à la gloire de son nom : « Le nom de Buffon, que mon père a toujours porté et qu'il a tant illustré, est devenu pour moi la partie la plus chère et la plus précieuse de mon patrimoine ; je dois tout à ce nom si justement célèbre, et cependant, comme c'est le nom d'un village, je serai forcé de l'abandonner. Les titres, les armes, je les quitte sans regret ; mais renoncer à un nom si précieux m'est impossible. » Maire de Montbard et colonel des gardes nationales du canton, il parvint à maintenir l'ordre et à faire respecter la loi. Nommé général de l'armée confédérée, il commanda à Dijon la première fédération armée des trois départements composant l'ancienne province de Bourgogne (Côte-d'Or, Saône-et-Loire, Ain). A la réorganisation de l'armée (septembre 1791), il fut nommé lieutenant-colonel au 9^e chasseurs à cheval (ci-devant régiment de Lorraine) ; puis colonel du 58^e de ligne (ci-devant Bourgogne). Il avait alors vingt-six ans. Arrêté à Paris, le 19 brumaire 1793, il fut enfermé comme suspect dans la prison du Luxembourg et impliqué dans une accusation générale. Ils étaient quarante-six accusés ; trente-huit furent exécutés le jour même sur la place du Trône, qui avait pris le nom de barrière de Vincennes. L'acte d'accusation est du 21 messidor ; le jugement et le procès-verbal d'exécution sont du 22. Devant le tribunal révolutionnaire, il refusa de répondre à l'accusation portée contre lui. Mais, sur l'échafaud, au moment fatal, il s'avança vers la foule et dit, d'une voix forte, ces seules paroles : « Citoyens, je me nomme Buffon ! »

BUFFON (Marguerite-Françoise de BOUVIER DE CEPOY, comtesse de), épousa le fils de Buffon le 4 janvier 1784. Dès le début, on put prévoir que cette union ne serait pas heureuse. Aussitôt après son mariage, le comte de Buffon était entré au régiment de Chartres, qui tenait garnison en Flandres. Il vivait éloigné de sa femme. Lorsque la liaison de Mme de Buffon avec le duc d'Orléans devint publique, Buffon, alors âgé de quatre-vingt-un ans et qui devait mourir l'année suivante, accablé sous le poids de cette dernière épreuve, adressa à son fils cette admirable lettre, que M. Henri Nadault de Buffon nous a conservée :

« Au Jardin du Roi, le 22 juin 1787. »

« M. de Faujas, par amitié pour moi et pour vous, mon cher fils, a bien voulu vous porter mes ordres, auxquels il faut vous conformer :

1^o L'honneur vous commande avec moi de donner votre démission et de sortir de votre régiment pour n'y jamais rentrer ;

2^o Vous quitterez tout de suite, en disant que les circonstances vous y obligent, et vous ferez cette même réponse à tout le monde, sans autre explication ;

3^o Vous n'irez point à Spa, et vous ne viendrez pas à Paris avant mon retour ;

4^o Vous irez voyager où il vous plaira, et je vous conseille d'aller voir votre oncle à Bayeux. Vous le trouverez instruit de mes motifs ;

5^o Conformez-vous en entier, pour tout le reste, aux avis de M. de Faujas, qui vous fera part de toutes mes intentions et vous remettra vingt-cinq louis ; et si vous avez besoin des trois mille livres que vous devez recevoir le 4 août, je les donnerai à M. Boussier dès le présent. Vous savez qu'il doit remettre quinze cents francs, dans ce même temps, à *feu* votre femme.

Ce sont là, mon très-cher fils, les volontés absolues de votre bon et tendre père.

« Le comte de Buffon. »

Feu votre femme ! Elle était morte pour lui, parce qu'elle était devenue la maîtresse d'un prince ! Cette belle lettre a inspiré à M. Sainte-Beuve les réflexions suivantes : « Quand ce fils est marié à une jeune femme, qui paraît d'abord douée de simplicité et de candeur, mais qui bientôt s'émancipe et devient la maîtresse avouée d'un prince du sang, colonel du régiment dans lequel le jeune mari était capitaine, quelle noble lettre du père à son fils, au premier éclat qui lui en arrive, quelle suite rigide de prescriptions sans réplique ! Le père de famille, antique et presque romain, se lève ici de toute sa hauteur et commande avec l'autorité de ses cheveux blancs. Tout ce que cette admirable lettre a d'impérieux est puisé dans la tendresse même, dans l'amour paternel le mieux entendu, qui n'est pas séparable du sentiment de l'honneur et de la dignité. En suivant à la lettre de tels ordres, le fils de Buffon ne court risque ni d'avoir à rougir de l'éclat de celle qui portait son nom, ni encore moins de paraître en profiter. » (*Causeries du lundi*, tome XIV, p. 336.)

Profitant des lois révolutionnaires, le fils de Buffon fit prononcer son divorce le 14 janvier 1793, et contracta une nouvelle union. On connaît les folies de toute nature auxquelles se livra le duc d'Orléans pour Mme de Buffon. Un jour, on le vit poursuivre dans Paris, avec sa meute et ses équipages, un cerf lancé dans le bois de Vincennes, dans le seul but d'offrir à sa maîtresse, sous ses fenêtres, le spectacle d'un hallali. Il donnait, au Palais-Royal, des fêtes somptueuses en son honneur. Lorsque la Révolution appela ce prince à jouer un rôle politique, la comtesse de Buffon devint l'âme de son parti. Tous les mémoires et les pamphlets du temps la représentent comme la pensée dirigeante du parti d'Orléans. On la voyait se rendre seule aux clubs et dans les réunions populaires, ou présider à l'Elysée-Bourbon des

conciabiles dans lesquels son opinion faisait loi. Une lettre qu'elle écrivit à Lauzun le 20 août 1792, sept jours après l'incarcération de la famille royale, fait voir quelle part elle prenait aux affaires, et avec quelle passion elle suivait les événements politiques qui s'accomplissaient sous ses yeux. Elle espérait longtemps que l'Assemblée prononcerait la déchéance du roi, et proclamerait Philippe-Egalité lieutenant général du royaume ; cas auquel ce prince devait l'épouser. On a prétendu que, le jour où il marcha au supplice, Mme de Buffon se tenait sur les terrasses du Palais-Royal, alors Palais-Egalité, pour le voir passer. Rien ne justifie cette allégation. Tout montre, au contraire, que Mme de Buffon fut attachée au duc d'Orléans par les liens d'une passion coupable, mais constante, et que celui-ci, de son côté, lui fut fidèle jusqu'à son dernier jour. Lors de son arrestation à Marseille, le 2 septembre 1792, il lui écrivait du fort Saint-Jean : « Que je vous aime et que je vous estime ! Vous ne pouvez pas vous faire une idée du calme que répand dans mon âme de vous lire, de savoir où vous êtes et comment vous vous portez.... Rien au monde n'est comparable à la tendresse que j'ai pour vous.... Quelque lieu que j'habite, quelque fortune que j'aie, pourvu que ce soit avec vous et que je n'aie pas la douleur de penser que les gens qui m'étaient attachés et que j'aime sont dans le besoin, je vivrai heureux. Je serai réuni à ma Fanny, avec mes deux enfants, et si je n'en meurs pas de joie, je passerai le reste de mes jours heureux et tranquille, uniquement occupé de mon bonheur. Adieu, bien respectable amie, adieu ; je serai heureux quand j'apprendrai que mes lettres vous parviennent. Adieu, chère amie. Que je vous aime ! »

« LOUIS-PHILIPPE-JOSEPH. »

Après la mort du duc d'Orléans, la comtesse de Buffon se retira en Italie, où elle devint, en 1798, Mme de Bussière. Elle mourut le 15 mai 1808. De sa liaison avec le duc d'Orléans était né, le 5 septembre 1791, un fils, qui devint officier supérieur dans l'armée anglaise et périt en Espagne.

BUFFON (Elisabeth-Georgette DAUBENTON, comtesse de), née en 1775, morte à Montbard en 1852, épousa le fils de Buffon le 1^{er} octobre 1793. Son mari fut emprisonné quelques jours après son mariage, et elle se trouva veuve à dix-huit ans. Elle se retira près de sa tante Marguerite Daubenton, femme d'un rare mérite, connue dans les lettres par son roman de *Zélie dans le désert*, qui habitait le Muséum avec son mari, Louis-Jean-Marie Daubenton, collaborateur à l'*Histoire naturelle*. Protégée par un nom devenu populaire, elle put traverser, sans être inquiétée, les orages de la Terreur. Lorsque des jours plus calmes eurent enfin succédé à ces heures de tempête, la comtesse de Buffon parvint à grand peine à recouvrer quelques débris de son immense fortune. Pour répondre aux nombreux engagements de son beau-père, Mme de Buffon dut aliéner ses immeubles frappés par le discrédit général, et soutenir des procès longs et coûteux. Elle eut aussi à défendre ses droits à la propriété de l'*Histoire naturelle*, et les arrêts qui intervenirent en sa faveur furent les premiers monuments de jurisprudence qui aient posé les principes de la propriété littéraire. Lorsque l'on voit, à la tête de ces difficultés de toute nature, une jeune veuve de dix-neuf ans, l'intérêt qu'elle inspire redouble. Mme de Buffon n'était pas, au reste, une femme ordinaire. Elevée par une mère dont Buffon avait employé la plume, entre ses deux oncles, Guéneau de Montbeillard et Daubenton, elle avait de bonne heure montré les facultés les plus heureuses. Elle était, a écrit M. Humbert-Basile, aussi spirituelle que jolie ; elle ne quitta jamais sa mère, et reçut une éducation soignée. Son esprit, sa jeunesse, sa beauté, lui valurent de nombreux et illustres hommages. Lacépède songea un instant à épouser la veuve de Buffon. « Nous avons, à la chambre des pairs, lui écrivait-il le 14 décembre 1814, des jeunes gens qui ne peuvent pas encore voter, et des vieillards de quatre-vingts ans qui bientôt ne le pourront plus. Un de mes collègues, qui n'est ni des uns ni des autres, et a eu l'honneur de vous voir, vraisemblablement à Paris ou à Montbard.... aurait un grand désir d'obtenir le bonheur de pouvoir mettre à vos pieds son cœur, son rang, sa fortune. » Mais la comtesse de Buffon ne consentit jamais à quitter un nom dont elle était justement fière. Afin que ce nom, cher à la France et aux lettres, ne s'éteignît pas dans sa personne, elle l'assura, avant sa mort, au petit-neveu de Buffon. Voulu, en outre, que les enfants de l'héritier de ce nom célèbre fussent investis des débris de la fortune que la Révolution lui avait laissée, elle y pourvut par son testament en date du 9 novembre 1850. « J'institue pour mes légataires universels M. Henri et Mlle Elisabeth Nadault de Buffon, enfants de M. Benjamin Nadault de Buffon. Je désire, en leur donnant cette preuve d'affection, témoigner par là, et l'attachement que j'ai pour eux et leur père, et la reconnaissance que je conserverai jusqu'au dernier soupir pour mon mari, voulant que le reste de la fortune qu'il m'avait léguée retourne à ceux de sa famille qui portent maintenant son nom. » D'un cœur généreux, ouvert à toutes les infortunes, elle n'avait pas attendu, pour faire le bien, le titre de *Dame de la charité maternelle*, que lui avait conféré, le 15 décembre 1811, l'impé-

trice Marie-Louise. Après sa mort, les indigents de Montbard reçurent de nouvelles marques de sa générosité.

BUFFON (famille NADAULT DE), ancienne famille originaire de Limoges, qui a formé des établissements en Bourgogne et aux colonies, et a fourni plusieurs personnages distingués dans la magistrature, l'armée, les sciences et les lettres. Son histoire trouve naturellement sa place à la suite de la famille de Buffon, à laquelle elle s'est souvent alliée, et qu'elle reste seule à représenter aujourd'hui. Buffon, ayant épousé en secondes noces une demoiselle Nadault, les membres de cette famille se sont depuis appelés Nadault de Buffon. Nous allons donner la biographie des principaux Nadault, à partir de l'époque où ils se sont identifiés avec le nom de Buffon ; quant aux membres de cette famille qui se sont distingués antérieurement au mariage dont nous venons de parler, ils trouveront leur place à l'article NADAULT.

BUFFON (Benjamin-Edme NADAULT DE), magistrat distingué, né à Montbard en 1748, mort en 1804, épousa la sœur de Buffon et ajouta le nom de sa femme au sien. Cette adjonction ne fut toutefois régularisée que plus tard, à la sollicitation de la dernière comtesse de Buffon. Il prit, en 1767, la robe d'avocat, et vint siéger au parlement de Bourgogne le 3 juillet 1770. Il n'était âgé que de vingt-deux ans. Ses dispenses d'âge sont motivées sur les éclatants services rendus par son père dans sa charge d'avocat général. Benjamin Nadault entra au parlement à une époque de grande fermentation, et assista à tous les troubles qui précéderent la suppression des cours souveraines. Ennemi des mesures violentes, il conseilla la modération et le respect du pouvoir, respect qui, dans son esprit, s'alliait avec une sage liberté. Pendant ses loisirs, il s'adonnait aux sciences et aux arts. Il a écrit un traité sur la peinture. Buffon venait le surprendre dans son atelier. « Pardieu, mon cher beau-frère, lui disait-il, vous peignez à merveille. C'est bien, trop bien même pour un conseiller au parlement. » L'auteur de l'*Histoire naturelle*, qui avait eu à soutenir un grand nombre de procès, pensait avoir à se plaindre de la justice, qu'il trouvait *trop observatrice des formes au grand détriment du fond* ; souvent il s'abandonnait devant son beau-frère à son humeur contre ses juges. M. Nadault l'écoutait sans l'interrompre ; après quoi, ils riaient tous deux du courroux de l'un et de la patience de l'autre. « Vous êtes, lui écrivait un jour Buffon, l'homme dont le caractère me va le mieux et sur lequel il me sera toujours doux de compter. » Un biographe de Buffon, le chevalier Ande, a laissé le portrait de M. Nadault : « Ceux qui préfèrent une raison solide aux éclairs de l'esprit, un cœur loyal, un heureux caractère à la séduisante frivolité des gens du bel air, sont dignes d'apprécier ce conseiller prudent et sage : il était de la société intime de M. de Buffon. » Benjamin Nadault fut le dessinateur des jardins de Montbard. Membre, comme son père, de l'Académie de Dijon, il contribua, en 1780, en sa qualité d'élève aux états généraux de la province, à l'achat de la précieuse collection de plâtres moulés sur l'antique qui enrichit la musée de cette ville. En 1789, un an avant la suppression définitive des parlements (7 septembre 1790), il entra dans la vie privée et vint habiter sa maison de Montbard, qui fut dès lors le rendez-vous d'un grand nombre d'artistes de la province et d'artistes étrangers, auxquels il donnait son appui, ses conseils et de l'argent. Parmi eux, on cite le sculpteur Dubois, Lallemant, Greuze et Prudhon. En mourant, il fit une fondation pieuse à l'hospice de Montbard. Un trait qui honore sa mémoire ne doit pas être omis. Pendant la guerre malheureuse que la France soutenait contre l'Angleterre pour la défense de ses colonies, le parlement de Bourgogne, voulant venir en aide à l'Etat, s'imposa pour une somme importante. A la Révolution, la plupart des membres de l'ancien parlement, dont les charges n'avaient pas été remboursées, refusèrent de payer leur part. Benjamin Nadault, que la Révolution avait réduit au strict nécessaire, paya au delà de la sienne, estimant que le premier devoir de l'honnête homme est le respect à la parole donnée.

BUFFON (Benjamin-François-Georges-Alexandre NADAULT DE), magistrat français, chevalier de la Légion d'honneur, né à Montbard en 1780. M. Humbert-Basile a dit de lui, dans ses *Mémoires sur la famille de Buffon* : « Il a su, par son caractère, mériter l'estime de tous les partis et se concilier l'affection de tous les habitants de Montbard : c'est un homme de bien. » Le 8 octobre 1865, lors de l'inauguration de la statue élevée à Buffon par une souscription nationale, les membres de l'Institut et les représentants des corps savants venus à Montbard pour augmenter la pompe de cette cérémonie lui rendirent visite en corps et en uniforme. Le soir, au banquet, on porta des toasts en son honneur. Ce fut un solennel hommage rendu à une longue carrière, honorée par le strict accomplissement de tous les devoirs et la pratique de toutes les vertus.

BUFFON (Benjamin NADAULT DE), né à Montbard le 2 février 1804. Admis à l'Ecole polytechnique en 1823, il sortit dans les ponts et chaussées, fut nommé ingénieur le 19 jan-